

Kigali, le 5 MAI 1987

N° 09.05/2202



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

✓ Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

Réf. N° :

A traiter par...

Annexe :

Date entrée : 5-5-87

Objet :

N° Classement : 7969/09.05

Demande d'ordre de mission.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une demande d'ordre de mission en faveur de Messieurs Déogratias KAMBANDA et Emmanuel BUGINGO respectivement Directeur des Etudes et de la Recherche de l'Institut Pédagogique National et chargé de la Planification et de la Coopération Interuniversitaire à l'Université Nationale du Rwanda. Monsieur Déogratias KAMBANDA est chef de la délégation.

L'Université Nationale du Rwanda et l'Institut Pédagogique National ont été invités à participer à un séminaire sur la Coopération interuniversitaire organisé à l'Ecole Internationale de Bordeaux, par l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de langue Française (AUPELF) en collaboration avec l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).

La Coopération entre les universités est devenue une nécessité et requiert une attention particulière. L'Université Nationale du Rwanda et les autres institutions universitaires d'Occident et d'Afrique entretiennent des relations qui doivent être connues et structurées.

.../...



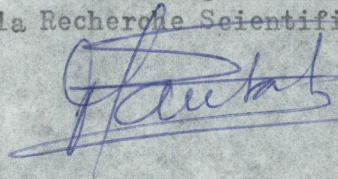
La participation à ce séminaire est donc bénéfique pour notre Université, surtout dans le cadre de sa restructuration actuelle.

Le Séminaire se tiendra du 10 au 30 de ce mois à l'Ecole Internationale de Bordeaux, République Française.

Les frais de voyage et de séjour seront pris en charge par l'AUFELF et l'ACCT; toutefois le tiers de l'indemnité journalière émarquera au budget du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. La durée de mission est de 24 jours commençant samedi le 9 mai pour se terminer le 1 juin 1981.

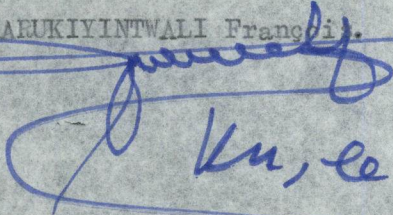
Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Maurice NTAHOBARI,  
Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique.



Vu pour approbation,  
Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération,

~~NGAEUKIYINTWALI Francis~~



Vu, le 27/05/81 à 15h30



MEMORANDUM SUR LE SEMINAIRE RELATIF AUX MECANISMES DE LA COOPERATION  
INTERUNIVERSITAIRE ORGANISE A L'ECOLE INTERNATIONALE DE BORDEAUX.

du 10 au 30 mai 1981.

---

1. ETAT DE LA QUESTION

Les responsables des services de Coopération des Universités membres de l'AUPELF, ont recommandé en date du 3 au 7 décembre 1979, à Rabat, d'organiser un séminaire d'information sur les mécanismes de la Coopération au profit des responsables des services de Coopération des jeunes Universités.

L'A.C.C.T. apporte sa collaboration en réalisant conjointement ce projet avec l'AUPELF.

Cette session est ainsi organisée dans la perspective d'en arriver à ~~aiguïser~~ les instruments de la pratique de la Coopération en vue de ~~maximiser~~ le résultat des actions en cours. Elle étudiera particulièrement des stratégies de coopération, permettra de se pencher sur le fonds et sur la forme des accords de coopération, sur la gestion de budgets de Coopération, etc...

Ce séminaire aura lieu du 10 au 30 mai 1981 dans le cadre de l'Ecole Internationale de Bordeaux.

2. OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Les participants à ce séminaire doivent être des fonctionnaires du cadre administratif Universitaire ou des enseignants ayant fait preuve d'un intérêt pour la Coopération Universitaire.  
A la fin de ce séminaire:

- les participants devraient avoir accru de manière significative, d'une part, leur capacité à sensibiliser les diverses facultés de leur université aux avantages de la coopération et, d'autre part, leur capacité à identifier les sources de projets de coopération propres à accroître le rôle des universités dans l'ensemble du corps social.

- les participants seront mieux à même de créer ou de structurer différemment un service spécifique de coopération interuniversitaire par les informations qu'ils auront recueillies au cours du séminaire sur la nature et les mécanismes de la coopération.

- les participants devraient avoir accru leur maîtrise d'un certain nombre de leviers de la coopération: protocoles d'accord, recherche de sources de financements, gestion d'un service de coopération, etc...

- les participants seront mieux préparés à faire participer leur institution à la formulation de plans nationaux de développement. Ils deviendront des interlocuteurs plus avertis pour les Etats bénéficiaires et les organismes de coopération bi et multilatérale.

.../...



### 3. AVANTAGES POUR LE RWANDA

- L'Université Nationale trouve une occasion de mettre en oeuvre un vaste programme de coopération avec d'autres universités, institutions d'enseignement supérieur etc., en vue de rompre son isolement et son enclavement.

- La participation des rwandais à ce séminaire est un moyen de faire connaître le Pays et son Université, par un échange d'idées et d'expériences avec d'autres responsables oeuvrant dans le même domaine.

- Les résultats de ce séminaire apporteraient aux responsables de l'enseignement supérieur rwandais, à l'Université en particulier, des éléments nouveaux pouvant entrer dans le cadre du projet de coopération interuniversitaire entrepris déjà au niveau de la CEPEGL.

- Messieurs, Déogratias KAMBANDA et Emmanuel BUGINGO étant chargés de l'étude de ces questions dans le cadre de la planification et de la Coopération interuniversitaire, paraissent for indiqués pour participer à ce séminaire.



REPUBLIQUE RWANDAISE  
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Impression 1054 78

Nom de l'origine

209/445 Paris

Nombre de mots

75767

Date de dépôt

2.9

Heure

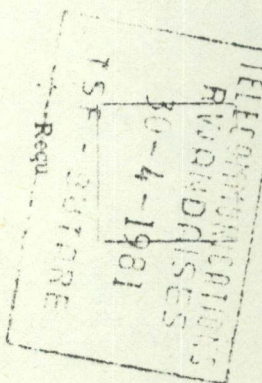
1608

Via

Indication de service

TELEGRAMME

Cachet du bureau d'arrivée



Date 8/04/81

Heure 16h 10'

M. Olivier Saha  
Vice recteur université  
nationale rwanda  
Bp 117 Butore

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret loi du 17 juin 1974)

Merci de votre accueil et de votre coopération  
dans le cadre de la coopération  
technique et scientifique entre  
le Rwanda et le Burundi. Les  
services de votre université  
sont très appréciés et nous  
serions très heureux de  
vous en remercier.  
Cordialement,  
M. Olivier Saha